



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 MAI 2010 à 17 h 30

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel (à partir de la délibération n° 13), Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia (jusqu'à la délibération n° 23), Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé (jusqu'à la délibération n° 12), M. Arandia à Mme Bisauta (à partir de la délibération n° 24).

ABSENTS : M. Millet-Barbé, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.



Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2010.

Approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2010.

Approuvé à l'unanimité.

FINANCES

O/J N° 1 – Compte administratif 2009 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2009 du budget principal.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 2 – Compte administratif 2009 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2009 du budget annexe de l'eau.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 3 – Compte administratif 2009 – Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2009 du budget annexe des parcs de stationnement.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 4 – Compte administratif 2009 – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2009 du budget annexe de l'assainissement non collectif.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 5 – Bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles et de droits réels immobiliers – Année 2009 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal délibère sur ce bilan.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 6 – Compte de gestion 2009 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2009 établis par Monsieur le Trésorier municipal et déclare qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 7 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal (6 431 244,11 €) telle que proposée.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 8 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'eau (871 773,27 €) telle que proposée.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 9 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement non collectif (14 703,52 €) telle que proposée.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 10 – Dématérialisation des pièces comptables – Convention avec la Direction générale des finances publiques et la Chambre régionale des comptes (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante ainsi que les avenants ultérieurs, qui concerneront l'extension du dispositif à de nouveaux documents.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 11 – Subvention de fonctionnement du FISAC – Reversement à l'Office de commerce (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal approuve le principe de ce reversement et autorise M. le Maire à signer l'avenant nécessaire à la convention triennale de financement.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

ADMINISTRATION GENERALE

O/J N° 12 – Création de la Commission extra-municipale de la Participation Citoyenne (rapporteur : Mme Bisauta).

Le conseil municipal crée ladite commission et nomme ses membres : Véronique Wagner, Michel Damestoy, Daniel Etcheto, Isabelle Brunet, Christian Rispal, Dominique Bourdil, Alain Esmieu (citoyens), Martine Bisauta, Maryline Chevrel, Sophie Castel, Philippe Escapil-Inchauspé, Colette Capdevielle, Jérôme Aguerre et Georges Barrère (élus).

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

COOPERATION TERRITORIALE

O/J N° 13 – Syndicat mixte de la Nive maritime – Adoption des nouveaux statuts (rapporteur : M. Causse).

Le conseil municipal adopte les nouveaux statuts dudit syndicat, étant précisé que la commune de Bayonne sera adhérente à l'ensemble des compétences de celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

CULTURE et PATRIMOINE

O/J N° 14 – Musée Bonnat – Règlement des droits de succession du legs Howard-Johnston sous forme de dation d'œuvres d'art – Réalisation des titres bancaires et transfert des comptes de la succession (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter de l'administration fiscale la possibilité de régler les droits de succession sous forme de dation d'œuvres d'art pour 2 650 000 €, à demander à l'Etat de décider du dépôt desdites œuvres au musée Bonnat ainsi qu'à missionner Me Dassy pour réaliser les opérations nécessaires sur les comptes bancaires concernés.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 15 – Musée Bonnat – Prêt d'une œuvre au Castel Sismondo de Rimini en Italie (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil accepte le prêt du tableau de Léon Bonnat intitulé « Portrait de Mademoiselle Franchetti » et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 16 - Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don d'un portrait de Camille Delvaille signé Achille Zo par Monsieur Denis Marx (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la ville, les donateurs.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 17 - Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don de gravures signées Bernard Picard par Madame Hayman-Fabius (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la ville, la donatrice.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 18 - Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de moules à pelote par Monsieur Jean-Paul Mendiharat (rapporteur : M. Gastambide).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la ville, le donateur.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 19 - Médiathèque – Demande de subvention auprès du Fonds Régional d'aide aux Acquisitions des Bibliothèques (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès du FRAB, une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

EDUCATION et VIE SOCIALE

O/J N° 20 – Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association « Les Chemins de l'Europe » (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention de partenariat avec ladite association pour l'année 2010.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 21 – Prévention spécialisée – Convention avec le Conseil général et l'Association pour la Promotion Sociale et Professionnelle - APSP Prévention Spécialisée (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer la convention définissant les engagements de chacun des intervenants (département, ville et association) et visant à coordonner leurs efforts en la matière.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 22 - Prévention collective – Convention attributive d'une participation financière du Conseil général à l'exécution des missions de l'Espace socio culturel municipal (rapporteur : M. Lozano).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 23 - Enfance et Jeunesse – Avenant au contrat éducatif local (CEL) pour l'année 2010 (rapporteur : Mme Dumas).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant nécessaire pour l'année 2010.

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT et ESPACES NATURELS

O/J N° 24 – Plaine d'Ansot – Tarifs afférents aux expositions, aux visites et à la boutique de la Maison des barthes (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve les tarifs relatifs à ces différentes prestations tels que proposés et valide leur application à compter du 1^{er} juin 2010.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 25 – Observatoire ornithologique de la plaine d'Ansot – Convention de partenariat pour la mise à disposition de jumelles (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve les termes de ladite convention et autorise M. le Maire à la signer.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

ESPACES PUBLICS et CADRE DE VIE

O/J N° 26 – Elaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (rapporteur : M. Labayle).

Le conseil municipal approuve la méthodologie de travail telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 27 – Tarifs d’occupation ou d’utilisation du domaine ou d’équipements communaux (rapporteur : M. Labayle).

Le conseil municipal approuve les modifications de tarifs présentées et applicables à compter du 1^{er} juin 2010.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 28 – Traitement des déchets urbains – Attribution du marché de mise à disposition de bennes, transport et valorisation des déchets (rapporteur : Mme Chevrel).

M. le Maire est autorisé à signer le marché à bons de commande correspondant d’une durée de 5 ans avec la société Sita Sud-Ouest SA.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 29 – Fourniture de câbles électriques, de lampes et d’appareils d’éclairage, de matériels et de composants électriques – Attribution des marchés (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer, les marchés à bons de commande correspondants d’une durée d’un an, avec les sociétés Comptoir du Sud-Ouest et Rexel France.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 30 - Toponymie – Dénomination de voies et lieux (rapporteur : Mme Chevrel).

Le conseil municipal approuve les dénominations proposées par la commission extra-municipale « patrimoine et toponymie ».

Adopté à l’unanimité.

FONCIER

O/J N° 31 - Cession à la Communauté d’Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz de la parcelle ZA 22 sise plaine d’Ansot (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer tous les actes nécessaires à la concrétisation de la cession de ladite parcelle à la CABAB, pour un montant de 48 885 €.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 32 - Acquisition pour l’euro symbolique à l’Office Public de l’Habitat de Bayonne de parcelles sises avenue André Malraux (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ladite acquisition auprès de l’OPH pour l’euro symbolique.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 33 – Association Patronage Laïque des Petits Bayonnais – Convention de mise à disposition d’un local sis avenue Cam de Prats (rapporteur : Mme Dumas).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention, la mise à disposition ayant lieu, compte tenu de l’objet et des missions de cette association, à titre gratuit.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 34 – Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Caradoc – Exonération des loyers des années 2010, 2011 et 2012 (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant à la convention avec le CCAS, prolongeant cette exonération pour les années 2010, 2011 et 2012.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 35 – Lotissement du Petit Basque avenue Henri de Navarre – Autorisation de division du lot appartenant à l’indivision Ducassou/Hontabat (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal autorise ladite division.

Adopté à l’unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

O/J N° 36 - Propriété sise à l’angle de l’avenue de la Légion Tchèque et de la rue de Malledaille – Déclaration préalable – Permis de démolir (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à déposer la déclaration préalable intégrant le permis de démolir.

Adopté à l’unanimité.

POLITIQUE DE LA VILLE et VIE ASSOCIATIVE

O/J N° 37 – Adhésion de la Ville de Bayonne à l’association « Immeubles en Fête » (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal approuve l’adhésion de la commune auprès de ladite association et autorise le règlement de celle-ci, soit 900 € pour l’année 2010.

Adopté à l’unanimité.

RENOVATION URBAINE

O/J N° 38 – Centre communal d’action sociale – Convention d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les travaux du Foyer Soleil sur la résidence Breuer (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal approuve les dispositions de ladite convention et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l’unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

O/J N° 39 – Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Doucet-Joyé).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs comportant six transformations de poste.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 40 – Convention de mise à disposition partielle de la Directrice adjointe de l’éducation et de la vie sociale auprès du CCAS (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal approuve le principe de cette mise à disposition partielle et autorise M. le Maire à signer la convention qui en précise les modalités d’application.

Mme Pibouleau-Blain s’abstient.

Adopté à la majorité.

SPORTS

O/J N° 41 – Pôle rugby athlétisme situé plaine des sports de la Floride – Convention financière avec la Communauté d’Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve les termes de la convention financière correspondante (participation de la CABAB de 1 135 000 €) et autorise M. le Maire à la signer.

Mme Pibouleau-Blain s’abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s’abstiennent.

Adopté à la majorité.

O/J N° 42 - SASP Aviron Bayonnais rugby pro – Convention de mise à disposition de locaux situés au stade Jean Dauger (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention d’occupation du domaine public d’une durée de 12 ans moyennant une redevance annuelle de 56 460 € hors taxes et la SASP Aviron Bayonnais rugby pro est autorisé à engager l’ensemble des démarches lui permettant d’effectuer les travaux d’aménagement dans les espaces concernés.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s’abstiennent.

Adopté à la majorité.

SYSTEMES D’INFORMATION

O/J N° 43 – Acquisition d’un progiciel de gestion de la relation avec le citoyen - Création d’un groupement de commandes avec le CCAS (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec le CCAS.

Mme Pibouleau-Blain s’abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 44 – Acquisition d’un progiciel de gestion du temps de travail – Création d’un groupement de commandes avec le CCAS (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec le CCAS.

Mme Pibouleau-Blain s’abstient.

Adopté à la majorité.

O/J N° 45 – Installation de micro-ordinateurs et acquisition de logiciels et d’équipements réseau – Signature des marchés (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés à bons de commande correspondants avec les sociétés ACP 64 et Computacenter.

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 46 – Location et entretien de copieurs multifonctions – Avenant au marché conclu avec la société Mécabureau (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer l’avenant nécessaire.

Adopté à l’unanimité.

TEMPORADA 2010

O/J N° 47 - Signature des marchés de fournitures de taureaux (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants, le montant global de ceux-ci s'élevant à 390 000 € HT.

Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

O/J N° 48 – Contrats d'engagement des professionnels taurins (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les formalités liées à l'engagement de ces professionnels taurins, le montant des contrats étant estimé à ce jour à 1 190 000 €.

Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

TOURISME

O/J N° 49 – Renouvellement du classement de l'office de tourisme de Bayonne (rapporteur : M. Saussié).

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès du préfet le renouvellement du classement de l'office de tourisme en catégorie 3 étoiles.

Adopté à l'unanimité.

URBANISME et SECTEUR SAUVEGARDE

O/J N° 50 – Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions pour travaux par la ville (rapporteur : Mme Boé).

Le conseil municipal approuve le versement des subventions pour travaux, leur montant total s'élevant à 68 469,04 €.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.



Question orale déposée par Bayonne Ensemble relative à la réalisation d'un pôle de tri et de valorisation des déchets.



La séance est levée à 20 h 50.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 27 mai 2010.

